

## COMMENT S'INSTALLER ?

Vous êtes intéressé par ces métiers et souhaitez en savoir plus.  
Vous avez un projet d'installation en élevage et/ou gavage de palmipèdes  
en phase de réflexion ou déjà bien abouti



**LA PREMIÈRE CHOSE À FAIRE EST DE CONTACTER  
LE POINT INFO INSTALLATION DE VOTRE CHAMBRE D'AGRICULTURE.**

**Des conseillers sont là pour vous accompagner dans toutes les étapes de votre installation pour :**

- Elaborer un Parcours de Professionnalisation Personnalisé (dont stage 21 h obligatoire pour l'accès aux aides nationales) pour vous permettre d'acquérir les compétences qui n'auraient pas été acquises par la formation ou l'expérience
- Construire avec vous votre projet et en analyser la faisabilité technique, économique, familiale en vue de finaliser votre Plan de Développement de l'Exploitation (PDE obligatoire pour l'accès aux aides nationales)
- Vous informer sur les réglementations ainsi que sur les aides à l'installation et à l'investissement et vous aider dans le montage des dossiers
- Vous accompagner dans toutes les démarches administratives de création d'entreprise

### BON À SAVOIR

**Votre Chambre d'Agriculture vous met en relation avec des cédants ou des sociétés à la recherche d'associés grâce au Répertoire Départemental Installation. En vous connectant sur le site [www.repertoireinstallation.com](http://www.repertoireinstallation.com) retrouvez facilement les offres proposées dans votre département**



## DES AIDES POUR S'INSTALLER

### Aides nationales à l'installation

Plusieurs dispositifs nationaux permettent d'accompagner financièrement les candidats à l'installation de moins de 40 ans :

- **La dotation Jeune Agriculteur (DJA) :** aide en trésorerie allant de 8000 € à 22 400 € suivant la zone (renseignements auprès de votre Chambre d'agriculture).  
Le statut de jeune Agriculteur permet entre autres de bénéficier de majorations pour les aides régionales ou d'exonération partielle des cotisations MSA, d'être prioritaire pour l'attribution des droits à produire et droits à primes et d'accéder à des aides spécifiques.
- **Les prêts à Moyen Terme Spéciaux Jeunes Agriculteurs (prêts MTS-JA) :** prêts à taux bonifiés (1 à 2,5% selon la zone) pour financer entre autres la reprise et l'amélioration du capital mobilier et immobilier, l'acquisition de terres ou de parts sociales et le besoin en fonds de roulement pour la première année d'installation.

### Aides à l'investissement

D'autres programmes d'aides déclinés en régions ou département peuvent venir en complément des aides JA pour financer les investissements (renseignements auprès de votre Chambre d'agriculture)

## RENSEIGNEMENTS ET ACCOMPAGNEMENT DE PROJET

Toutes les coordonnées des conseillers spécialisés de votre Chambre d'Agriculture Départementale ainsi que celles de toutes les Organisations de Production sur

[www.cepso.chambagri.fr](http://www.cepso.chambagri.fr)

Plus d'infos sur les signes officiels de qualité sur  
[www.foiegrasduouest.fr](http://www.foiegrasduouest.fr)

Document élaboré avec le concours financier de l'union Européenne



Conception & Impression : Copytel MDM - Novembre 2012 - Ne pas jeter sur la voie publique - Crédit photo : CEPSCO, SCA Foie Gras de Chalaisse et David Lédécote

# ÉLEVEUR OU GAVEUR DE PALMIPÈDES À FOIE GRAS

dans le SUD OUEST

*Savoir-faire et passion  
pour des produits d'exception*



## Des métiers qui recrutent !

### La richesse d'un territoire...

Le Sud Ouest représente **73%** de la production de foie gras nationale et **54%** de la production mondiale

**27 millions** de canards et d'oies élevés et engraisés par près de **5000 producteurs**

### ...pour une filière sous signe officiel d'origine et de qualité

Vous êtes attiré par le monde du vivant et le travail en extérieur, soucieux de la qualité des aliments et attaché aux traditions et aux valeurs de la gastronomie française...

**...devenez éleveur et/ou gaveur de canards ou d'oies !**



**L'IGP CANARD À FOIE GRAS DU SUD OUEST**

20 000 000 de canards produits en 2011  
dont 98 0000 sous Label Rouge



## ELEVEUR DE CANARDS OU D'OIES PRETS-A-GAVER



L'éleveur de palmipèdes prêts-à-gaver conduit des animaux en lots, depuis l'âge de 1 jour jusqu'à la phase d'engraissement, soit entre 12 et 14 semaines selon l'espèce et le mode de production. Après une phase de démarrage pouvant durer jusqu'à 4 semaines en bâtiment chauffé pour permettre la mise en place du plumage, les canetons sont transférés vers des parcours herbeux équipés de bâtiments fixes ou de simples abris où ils resteront jusqu'à la fin de la phase d'élevage.

Pendant toute cette période, l'éleveur gère l'alimentation des oiseaux de façon à leur assurer une bonne croissance et surtout une bonne préparation à l'engraissement.

L'aliment est distribué soit à l'extérieur dans des trémies placées sur parcours et remplies plusieurs fois par semaine, soit de manière automatisée à l'intérieur des bâtiments, grâce à des chaînes ou robots d'alimentation.

Enfin, l'éleveur est régulièrement auprès de ses animaux pour vérifier leur état de santé, s'assurer qu'ils disposent d'eau en quantité et qualité suffisante et de manière générale, les habituer au contact avec l'homme pour une préparation optimale à la phase d'engraissement.

### Les points forts du métier

Un métier accessible qui associe travail en extérieur et horaires flexibles

Atelier de taille modulable en fonction des objectifs de l'éleveur et des potentialités en surfaces de parcours

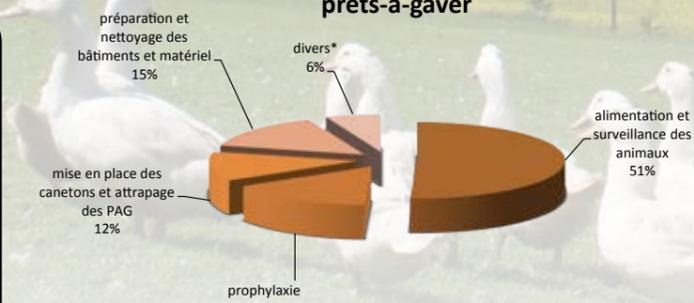
Un élevage qui peut représenter soit la production principale de l'exploitation soit un atelier complémentaire



2 HEURES DE TRAVAIL PAR JOUR  
ET PAR LOT DE 4000 CANARDS



Répartition du temps de travail en élevage de canards prêts-à-gaver



\*Transfert sur parcours, déplacement abreuvoirs, trémies, paillage, enregistrements comptables,...

### UN MÉTIER QUI ÉVOLUE AVEC LES NOUVELLES TECHNIQUES DE PRODUCTION

Les outils de production se sont considérablement modernisés ces dernières années, permettant de mieux maîtriser les coûts, d'optimiser le confort des animaux et de faciliter le travail des éleveurs



## GAVEUR D'OIES OU DE CANARDS GRAS



La phase de gavage dure en moyenne 12 jours/lot pour les canards et 17 jours pour les oies et fait suite à la phase d'élevage. Le gaveur reçoit des animaux prêts-à-gaver qu'il installe en salle de gavage équipée de loges collectives de 3 à 20 animaux selon le modèle choisi. Les animaux sont ensuite alimentés par gavage 2 fois par jours (jusqu'à 4 fois pour les oies) jusqu'à l'abattage. Bien que relativement courte par rapport à la durée totale de vie de l'animal, la phase de gavage et sa bonne réussite sont indispensables à l'obtention des produits haut de gamme de la filière : le foie gras, le magret ou encore le confit. C'est une étape délicate qui nécessite des gestes sûrs et un savoir-faire qui font de ce métier un métier d'excellence.



Une unité opérationnelle comprend une salle de gavage avec une salle de préparation d'aliment, des silos de stockage du maïs, une ou plusieurs gavageuses selon le nombre d'animaux à gaver et une fosse de stockage pour le lisier.

L'activité de gavage peut être associée à l'élevage sur une même exploitation.

### Les points forts du métier

Une rentabilité satisfaisante et stable dans le temps

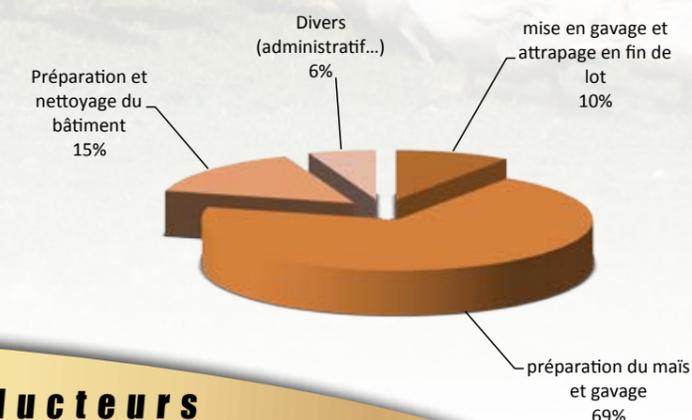
Une trésorerie régulière avec des bandes vendues toutes les 2 à 3 semaines

Un atelier qui peut constituer la production principale de l'exploitation



260 JOURS DE TRAVAIL PAR AN !

Répartition du temps de travail en gavage de canards gras



Une filière organisée qui accompagne ses producteurs